

Été 2015

N° 58



Le Petit Mande de Saugy

Chers amis,

Nous voici au milieu de l'année 2015 et je crois utile de vous donner quelques nouvelles sur nos projets et sur le fonctionnement de la Commune.

Budget Primitif 2015 :

Comme prévu, j'ai transmis le 17/04/2015 à M. le Préfet de la Nièvre le projet de Budget Primitif 2015, qui avait été présenté au Conseil Municipal, et dont le vote avait été refusé par une majorité de conseillers le 14/04.

M. le Préfet l'a transmis fin avril à la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne (CRCB), qui a délibéré le 15/06 pour remettre son avis sur le projet de Budget Primitif après un examen approfondi des comptes de la Commune et des données techniques, juridiques et financières des différents dossiers pris en compte dans le Budget Primitif (baisse des taxes de 1%, ELODIE, chaudière collective, trois logements sociaux « Villavenir », extension réseau d'assainissement, ...).

Une réunion de travail tenue le 11/05/2015 à Sougy-sur-Loire a permis de préfigurer dans les grandes lignes ce que pourrait comporter cet avis, et de nombreux échanges ont eu lieu dans les semaines suivantes, sur la base des dizaines de documents fournis à la CRCB.

On peut donc considérer que la CRCB a ainsi procédé à un audit financier détaillé des comptes de la Commune, qui a fait apparaître la transparence et la qualité des écritures comptables autant que la bonne santé financière de la Commune, ainsi que la rigueur de la gestion des affaires communales.

Monsieur le Préfet de la Nièvre, qui, à de maintes reprises, a manifesté son soutien au projet ELODIE et sa volonté de voir les entreprises finaliser les travaux, a pris les dispositions comptables adaptées ; les autres projets (3 logements Centre Bourg, extension assainissement, et sans doute également la chaudière collective bois encore en discussion) de la

Commune pourront être conduits jusqu'au stade de la consultation des entreprises et de la confirmation des subventions ; le lancement des travaux sera alors soumis à la décision du Conseil Municipal au 4^{ème} trimestre 2015, lorsque la pertinence économique et financière de ces travaux aura été confirmée.

Le Préfet de la Nièvre, a notifié par arrêté le 01/07/2015 au Maire le Budget Primitif qu'il a retenu, et lui en a confié l'exécution, dans les mêmes conditions administratives et financières que s'il avait été voté par le Conseil Municipal comme les années précédentes ...

Baisse des trois taxes locales

La CRCB et le Préfet ont retenu la proposition du Maire de baisse de - 1 % des trois taxes locales, votée à l'unanimité par le Conseil Municipal : c'est la preuve évidente que le projet ELODIE - dont les travaux seront intégralement financés et réglés sur le budget 2015 - n'entraînera aucune augmentation des taxes locales, contrairement à ce qu'a claironné depuis 2 ans le groupe d'opposition au Conseil Municipal ...

Chaudière Bois Collective

M. le Préfet a confirmé au Maire le 11/05/2015 que l'équipement prévu consiste bien en une « chaudière collective bois » et non en un « réseau de chaleur » : le projet relève donc bien de la compétence de la Commune et non de celle de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, comme le prétendaient nos opposants....

Une présentation aux conseillers municipaux de l'étude de faisabilité de la chaudière, réalisée par un BET spécialisé, a été organisée le 05/06/2015.

Plusieurs périmètres ont été étudiés (avec ou sans ELODIE, avec ou sans bâtiment Poste, avec ou sans Médiathèque/ENP et Restaurant/Logement) et plusieurs emplacements de la chaudière et du silo ont été analysés, en s'appuyant sur un diagnostic thermique très détaillé des bâtiments.

La conclusion, très évidente, est que l'opération est très rentable : retour sur investissement de 7 à 8 ans sur un périmètre « moyen » (bâtiments actuels + 3 logements nouveaux + ancienne Poste), générant une forte économie de combustible dès la première année de 8 235 € (et plus de 200 000 € sur 20 ans), avec un investissement de 164 000 €, bénéficiant de 109 000 € de subventions, et donc un emprunt résiduel de 55 000 € seulement, dont les mensualités seront facilement couvertes par les économies de combustible réalisées ...

Si le Conseil Municipal accepte – enfin ! - de voter la poursuite des études, il sera possible de consulter les entreprises, préciser le coût des travaux et valider les subventions attendues ; le Conseil sera alors amené à prendre avant fin 2015 la décision de lancer les travaux d'une opération qui paraît très intéressante pour la Commune tant pour des raisons financières (fortes économies) qu'écologiques.

Trois logements « VILLAVENIR »

Le Budget Primitif 2015, notifié par M. le Préfet ayant retenu les crédits des études des trois logements, celles-ci seront reprises avec une option « chaudière collective bois » ; une consultation sera lancée pendant l'été 2015 pour choisir un Maître d'œuvre de l'opération (études / marchés / contrôle des travaux), finaliser les dossiers de consultation des entreprises et préparer des marchés de travaux avant la fin de l'année.

Si les coûts des travaux sont validés et les subventions confirmées, et si, en conséquence, il se confirme que les loyers attendus couvriront les mensualités de l'emprunt résiduel à réaliser, le Conseil sera amené à délibérer au 4^{ème} trimestre 2015 pour lancer les travaux d'une opération patrimoniale et urbanistique particulièrement intéressante, sans impact sur l'équilibre des finances de la Commune, mais la dotant à la fin du prêt d'un patrimoine rémunérateur complémentaire qui ne lui aura rien coûté ...

Assainissement

- Le « diagnostic global » du réseau d'assainissement des eaux usées se termine après un travail important d'identification des points défectueux (branchements,

regards, entrées d'eaux parasites, ...) et des tronçons de canalisations à reprendre très ponctuellement (passage à la caméra, test à la fumée, test colorant ...) : des crédits ont été inscrits au Budget Primitif 2015 pour faire face à ces petits travaux.

- La station de traitement fonctionne parfaitement, « dans les règles de l'art », et les résultats d'analyse montrent qu'elle offre des rendements d'épuration de 94 % à 99 % pour les 4 principaux paramètres d'épuration exigés ; elle fonctionne à 51 % de sa capacité nominale (ce qui permet des extensions nombreuses !) ; le bilan établi sur 24 heures par temps humide montre que les bonnes performances de 2007 (réception de la station) sont de nouveau constatées ; mais il reste à régler le problème de la gestion du décanteur / dessableur déversoir d'orage (à voir en lien avec la réduction des eaux parasites).

- L'extension du réseau d'assainissement aux 35 logements du secteur la Mouille / le Carnat / le Parnat a déjà été poussée au stade du dossier de consultation des entreprises ; les 5 conventions pour autorisation de passage des canalisations chez des particuliers ont été signées, sans contrepartie financière ; les 3 demandes de subventions ont été faites mais n'auront sans doute pas de réponse avant la fin de l'année ; il paraît cependant intéressant de consulter rapidement les entreprises pour valider l'estimation des coûts des travaux et bénéficier des prix attractifs actuellement constatés ; cette consultation pourra être lancée très rapidement puisque Monsieur le Préfet a retenu les crédits du solde du contrat de Maître d'œuvre au Budget Primitif 2015 ; le Conseil pourra donc prendre la décision de lancer les travaux en fin d'année si l'équilibre financier de l'opération, sans augmentation du prix de l'eau assainie, était confirmé (après obtention des subventions attendues).

Square Centre Bourg

Le square du Centre Bourg est déjà largement réalisé ; son aménagement paysager, conçu par le Lycée de Challuy, est une réussite ; les plantations ont bonne allure et des dispositions particulières ont été prises pour leur arrosage et leur entretien ; les allées sont en cours de finition ; l'aire

de jeu a été installée ... mais il faudra la compléter sans doute par un portique et des balançoires ; il reste à clôturer l'ensemble par des barrières et portillons pour que les petits puissent occuper l'espace entier en toute sécurité ; il restera aussi à réparer le mur d'enceinte, aménager et équiper un coin « anciens » et un espace « pique-nique », éventuellement implanter un petit bassin (à sécuriser fortement !) ; ces travaux d'achèvement seront réalisés pendant l'été ou à l'automne.

Ecole

Après la journée « portes ouvertes » organisée par le Regroupement Pédagogique Intercommunal Druy/Sougy, des démarches ont été entreprises auprès des parents d'élèves, ainsi qu'auprès des Maires des Communes voisines, pour favoriser l'insertion dans les écoles des deux Communes des enfants qui doivent légalement - sauf exceptions réglementées - y être inscrits.

Il s'agit d'un sujet crucial, l'avenir de la troisième classe du Regroupement Pédagogique étant menacé à la rentrée 2016.

Il faut espérer que le sentiment d'appartenance à la communauté Sougyçoise finira par se manifester (même si dans de nombreux cas des contraintes réelles justifient l'inscription des enfants en dehors de la Commune ...) et que l'attractivité des nouvelles activités offertes dans les locaux d'ELODIE - en janvier 2016 - : danse, musique, théâtre, cuisine, pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) fera aussi son effet

ELODIE

Le chantier de la partie communale (cuisine, restaurant scolaire, espace périscolaire, accueil, rangements, toilettes, ...) se déroule normalement et les opérations préalables à la réception provisoire de l'ouvrage sont prévues en juillet 2015.

On peut penser que la cantine scolaire pourra fonctionner dans les nouveaux locaux au 1^{er} septembre 2015 ou au plus tard à la rentrée de la Toussaint.

Le chantier de la partie intercommunale (grande salle événementielle + loge) a dû être arrêté - pour les raisons que chacun connaît ! - après que les

fondations, la maçonnerie, la charpente, la couverture, le bardage bois, les menuiseries extérieures et la galerie aient été terminés : le chantier sera réactivé fin juillet (lorsque le Budget Primitif 2015 aura été mis en place), et se terminera en septembre.

Les abords sont en cours de réalisation, comme les branchements divers sur les réseaux, ainsi que la voirie d'accès ; le transformateur électrique a été installé et branché sur le réseau MT.

La réception de l'ensemble de l'ouvrage est actuellement prévue pour octobre 2015.

Comme vous le voyez, les projets ne manquent pas, et le deuxième semestre verra - souhaitons-le - la sérénité revenir au Conseil Municipal, lorsque le dossier ELODIE aura enfin trouvé une conclusion heureuse.

Et souhaitons que, enfin ! - après deux ans de tensions, coûteuses en énergies et en travail supplémentaire, mais aussi en frais divers - notamment de procédures et d'avocats - les projets d'aménagement de leur Commune qu'attendent les Sougyçois soient menés rapidement à bonne fin, enrichissant leur patrimoine commun et leur cadre de vie, tout en améliorant et diversifiant encore les services qui leur seront offerts.

Je vous souhaite à toutes et à tous des vacances d'été d'autant plus heureuses qu'elles sont bien méritées.

François GAUTHERON,
Maire de Sougy-sur-Loire

PS de dernière minute : le groupe d'opposition a annoncé lors du Conseil Municipal réuni le 09/07/2015 son intention de « récuser » le « passage en force » de Mr le Préfet de la Nièvre et de formuler un recours - auprès de qui ? - contre son arrêté, ainsi que contre l'avis de la Chambre Régionale des Comptes : on ne peut que déplorer une telle attitude, qui met à mal la convivialité que chacun de nous souhaite pour notre Communauté, qui retarde la bonne marche des affaires communales, coûte beaucoup d'argent aux contribuables Sougyçois, et fait bien peu de cas de leurs intérêts, comme du mandat qu'ils ont confié aux conseillers municipaux, et surtout de l'autorité de l'Etat.

Horaires de la Mairie

Mardi et Jeudi : 14h - 18h
Vendredi et Samedi : 9h - 12h

Fermetures congés d'été

Mairie : le secrétariat de Mairie sera fermé du **3 au 29 août** 2015 inclus.

Bibliothèque / Cyberbase : fermeture du **27 juillet au 14 août** 2015 inclus.

Cartes d'identités sécurisées

Il est rappelé que, depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité des personnes majeures sont valables 15 ans. Le délai reste inchangé pour les mineurs (10 ans).

NB : les cartes délivrées aux personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valables 15 ans sans modification de la date inscrite au dos de la carte.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il vous est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Passeports

Pour l'établissement d'un passeport, vous devez vous rendre dans une mairie possédant une station biométrique comme Decize ou Nevers.

Tarifs (timbre fiscal) :

Adulte : 86 €, validité 10 ans

Mineur, validité 5 ans : 0 à 14 ans : 17 €
15 à 17 ans : 42 €

Horaires d'été de la déchetterie

(du 15/06 au 15/09)

Lundi - Mardi :

Professionnels uniquement :
8h00-9h00

Tout public :
9h00-11h50 et 15h00-17h50

Mercredi - Jeudi - Vendredi :

Tout Public : 8h00-11h50 et 15h00-17h50

Samedi :

Particuliers uniquement :
08h30 - 11h50 et 13h30-16h50

Renseignements au 03.86.25.12.18.

Brûlage des déchets

Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental approuvé par arrêté préfectoral du 21 novembre 1985, relatif à l'élimination des déchets et mesures de salubrités générales, dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est **interdit** ».

Les déchets dits verts, issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage et autres pratiques similaires constituent des déchets ménagers. En effet, en plus des troubles de voisinage qu'ils peuvent générer par les odeurs et la fumée, ils peuvent être la cause de propagation d'incendie et nuisent à l'environnement et à la santé (production de gaz à particules qui véhiculent des composés cancérigènes, comme les hydrocarbures, dioxines et furanes). Outre le transport à la déchetterie, il existe d'autres solutions alternatives telles que le paillage et le compostage.

En cas d'infraction, le contrevenant encourt une amende de 3^{ème} classe, soit 450 €.

Point de tri

Un point de collecte est à la disposition des usagers dans le hall de la Mairie afin de collecter :

- les piles
- les cartouches d'encre
- les téléphones
- les ampoules.

N'hésitez pas à y apporter vos produits hors d'usage !

Bruits



Pour le confort de chacun, conformément à l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas d'infraction, le contrevenant encourt une amende de 450 €.

Recensement National Militaire

Les jeunes (hommes et femmes) nés en 1999 sont invités à se présenter en Mairie afin de s'inscrire sur les listes de recensement du Service National, dans le trimestre suivant leur 16^{ème} anniversaire.

↳ se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales de la Commune peut être réalisée à tout moment de l'année. Néanmoins, elle prend effet l'année suivante sauf cette année où une révision supplémentaire prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015 en Mairie permettra de voter pour les Élections Régionales prévues les 6 et 13 Décembre prochains.

Elle est indispensable lors de tout déménagement.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement s'ils se sont faits recenser.

↳ se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Mutuelle Communale

Partant du constat que les Français s'assuraient de moins en moins en termes de complémentaire santé, la Ville de Decize a initié diverses consultations pour mettre en place une "mutuelle communale négociée" et a signé une convention avec la Mutuelle MOS (Mutuelle des Organismes Sociaux) permettant aux Decizois de bénéficier de tarifs négociés lors de la souscription à un contrat individuel.

L'extension de cette initiative aux communes du Sud Nivernais a permis à la Commune de Sougy-sur-Loire de signer une convention de partenariat avec la Ville de Decize et la MOS afin de permettre également aux Sougyçois d'adhérer à cette mutuelle communale.

Une réunion publique d'information aura lieu le

**lundi 20 juillet 2015
à 18h30**

dans la Salle du Conseil Municipal

afin de vous présenter les modalités de mise en place de cette mutuelle mais également les dispositifs nationaux d'aides déjà existants facilitant l'accès aux soins.

Vous pourrez trouver des renseignements complémentaires sur notre site internet www.sougy-sur-loire.com.

Démarchages à domicile

Il est rappelé que la Mairie ne délivre jamais aucune autorisation aux entreprises de démarchage à domicile ou par téléphone quelles qu'elles soient.

La municipalité est seulement parfois informée des actions menées sur la Commune.

Site internet de Sougy

Retrouver toutes nos informations sur le site internet de la Commune : www.sougy-sur-loire.com.

Les dernières manifestations

La Chasse aux œufs

Parents, grands-parents, enfants, petits-enfants, vous avez été nombreux, le 6 avril, à participer à notre traditionnelle chasse aux œufs qui s'est déroulée sur les bords de Loire à Tinte.

Après le partage de tous les chocolats ramassés par les enfants, chacun a pu partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.



Fête des Mères

Une assemblée nombreuse s'est réunie le samedi 30 mai pour honorer les mamans de la Commune et tout particulièrement Mme Gauthier Sylvie qui a reçu la médaille de la famille française.

Après le traditionnel discours de Monsieur le Maire et le partage du pot de l'amitié, les 81 mamans présentes à l'invitation de la Municipalité se sont vu offrir une magnifique orchidée.

Distribution des colis du 14 juillet

Cette année, les personnes de la Commune âgées de 67 ans et plus ont eu le choix entre un repas ou un colis pour le 14 juillet.

Ainsi, le dimanche 12 juillet, 15 personnes se sont retrouvées pour partager un moment convivial au restaurant La Marmite, alors que 119 colis ont été distribués par les membres du CCAS le mardi 14 juillet.

DECIZE

23 au 26 juillet
Festiv'Halles
avec la venue à ne pas louper de
Boney M et Wazoo !

12 au 13 septembre
Festi'rue

Vendredis 10, 17, 24 juillet,
7, 14, 21, 28 août,
4, 11 et 18 septembre
Marchés nocturnes
de 18h00 à 21h00
Port de la Jonction

Dimanches 12 juillet, 9 août, 13 septembre
Marchés artisanaux «Artisan'Halles »
Esplanade des Halles

Jeudi 16, mardi 21 et jeudi 30 juillet
Jeudi 06, 13 et 20 août
Il était une fois Decize
16h00 à 18h00

Des guides vous emmèneront à la découverte des principaux sites de Decize, et vous ouvriront les portes des différents monuments de la ville (accès aux ruines du château et galeries souterraines, église et crypte Saint Aré, salle Olga Olby).

Mercredi 15 et mardi 28 juillet
Mercredis 5 et 19 août
Nocturne "Decize Lumières"
20h30 à 22h30

Des guides vous parleront des légendes de Decize, des personnages historiques de la ville et vous conduiront dans les ruines de l'ancien château et de ses galeries souterraines. Ambiance assurée pour visiter Decize autrement.

Mercredi 22 juillet et mardi 25 août
Nocturne "Decize en Loire assise..."
20h30 à 22h30 ou 20h à 22h

Bienvenue au port de Decize ! Le temps d'une halte, la cité vous accueille et vous conte son histoire.

Départ : Capitainerie du Port de la Jonction, à 20h30 le 22 juillet et à 20h00 le 25 août.

Pour ces 3 visites guidées thématiques :
Tarifs : adulte : 5 € / enfant : 3,50 € (6 -12 ans) -
Lampions fournis.

Réservations : Office de Tourisme Decize
Confluence 03.86.25.27.23

AUX ALENTOURS

19 juin au 28 août
Pouguestivales

Des concerts programmés à 20h dans des lieux différents de la Commune. Proposés par l'Office du Tourisme, le Casino, et le Lac, ils sont tous gratuits.

22 juin au 3 août

Concours photos tout public

Thèmes : les Amognes, un territoire agricole, des hommes, des animaux, ... un savoir-faire.
Renseignements : 03.86.58.46.07
<http://cc-amognes.fr>

18 au 26 juillet
Fête de la Loire à Nevers

Les quais vont s'animer : samedi 18 juillet : un convoi de bateaux traditionnels, futraux, gabarres, toue cabanées ... pendant 10 jours, des animations autour de la batellerie de Loire. Mise en lumière du port, buvette, terrasses, randonnées au fil de l'eau, bal, musette et concerts divers.

3 au 9 août

25^{èmes} Fêtes musicales de Corbigny

L'Abbaye de Corbigny est l'un des lieux d'accueil de la musique de chambre en Bourgogne parmi les plus importants. À découvrir !

14 au 29 août

Les Conviviales de Nannay

l'Association « ni vu, ni connu », qui organise le festival depuis sa création, vous invite à assister à la projection de films en salle, en extérieur, en ciné-jardin chez l'habitant, en ciné-forêt, ... Les artistes en résidence se rapprochent de la population locale pour proposer des soirées à thèmes et des animations.

20 au 23 août

Festival «Blues en Loire»
La Charité-sur-Loire

Organisé par l'Association Le Chat Musiques, le **Festival Blues en Loire** convie des artistes venus des quatre coins du monde - de France, d'Irlande, du Danemark, d'Italie, d'Angleterre et bien sûr d'Amérique - à poser la « blue note » sur le patrimoine exceptionnel de La Charité-sur-Loire.

LES DIFFERENTS ATELIERS

PEINTURE



Cette année, les enfants ont commencé par revoir les couleurs primaires et le cercle chromatique. Après cette étape indispensable, différentes techniques de peinture ont été abordées : peinture au doigt, au pinceau, au tampon...

Quelques « expositions » ont été réalisées : « le pointillisme » avec Paul Signac, « l'art abstrait » avec Paul Klee, « l'art brut » avec Jean Dubuffet, « l'art moderne » avec Piet Mondrian...

Des « exercices » au pinceau ont eu lieu pour acquérir la fluidité du geste, et, bien-sûr, des moments de « libre expression ».

BIBLIOTHEQUE



Plusieurs types d'activités ont eu lieu au cours de l'année : lecture de contes, discussion autour des livres (histoire, fabrication du livre, les différentes étapes de la création d'une bande dessinée), réalisation d'une planche de bande dessinées par les enfants, et, bien sûr, lecture libre.

TRAVAUX MANUELS



Les enfants ont pu développer leur créativité et leur motricité tout en ayant le plaisir de repartir à chaque fois avec un objet unique fabriqué de leurs mains.

En fonction des saisons, des cadres coquillages, des bonhommes de neige, des cartes de vœux, des paniers de Pâques, des coffrets à bijoux, ont été créés. Différents matériaux ont été utilisés : le carton, le papier, la pâte à sel, les perles, les paillettes

NUMERIQUE



Les enfants ont pu s'adonner à leurs jeux préférés tout au long de l'année, tout en abordant quelques notions informatiques : navigation internet, impression, copier/coller ...

JARDINAGE-BRICOLAGE

Plusieurs réalisations : semis (œillets, glaïeuls, bégonias), plantations en carrés potagers (choux et salades), création d'objets en bois

SPORT



Les enfants ont participé à des jeux individuels, collectifs, d'opposition, de ballons, ...

PHOTOS



Les enfants ont tout d'abord abordé l'historique de la photographie, puis ont été sensibilisés aux éléments auxquelles il faut être attentifs pour réaliser de belles photos : le cadrage, la lumière, la composition...

Après avoir étudié les techniques de bases de la photographie, et écouter quelques conseils, les enfants ont réalisés leurs prises de vue : groupes, portraits, selfies, macro, objets ...

L'idée étant de développer la curiosité et le regard de l'enfant.

Portraits

ATELIER PHOTOS



Groupes



Macro



Selfies



LOISIRS ET AMITIE



Le mercredi 27 mai, à 10h30, c'est une joyeuse équipe de 30 personnes qui a embarqué à Gimouille à bord du « LATERAL », joli bateau jaune et bleu, pour une mini-croisière sur le canal latéral à la Loire.

A midi, après un kir de bienvenue partagé avec le capitaine, un bon repas, préparé par l'Auberge du Canal, a été très apprécié. La balade, qui a duré 3h30, a permis de découvrir de jolis coins de campagne et surtout le passage aller-retour du pont-canal du Guétin et de son écluse, et a ravi les voyageurs.

Tous les invités se sont retrouvés à la salle de réunion à Sougy, pour partager un petit café et faire les traditionnels jeux de société.

Les participants se sont retrouvés le mercredi 1^{er} juillet pour partager le repas de clôture du club avant les vacances.

Danielle BACHELIER

DYNAMIC DANSE



L'Association Dynamic Danse propose des entraînements de danse avec apprentissage de chorégraphies qui seront présentées lors du gala de danse annuel qui aura lieu le 24 octobre 2015. Nous dansons sur des musiques contemporaines.

Les entraînements ont lieu pour les petites (de la moyenne section au CP) le samedi de 10h à 11h, pour les moyennes (du CE1 au CM2) le samedi de 11h15 à 12h15, pour les adolescentes (à partir de la 6^{ème}) le mercredi de 17h45 à 19h et pour les adultes le mercredi de 19h à 20h. La cotisation annuelle est de 27 €.

Pour tous renseignements, contacter M^{me} Lénaïk LORET au 06.30.78.12.41

Lénaïk LORET

ASSOCIATION S.T.A.N (Squad Tactic Airsoft Nivernaise)



Cette année, la S.T.A.N. a organisé son deuxième opus " Sons of the sun 2 : viral schock" sur les terres du domaine de la Perrière à Tinte. A cette occasion, 120 joueurs se sont affrontés durant le weekend de la Pencôte : exfiltration d'ambassadeurs, reconnaissance de terrain, défense d'objectifs, collectes d'objets et beaucoup d'échanges de billes furent au programme de ces deux jours. Pour la sécurité des participants, nous avons disposé sur le terrain de nombreux packs de bouteilles d'eau et fait également appel aux secours (ADPC58) présents durant tout le weekend.

Le samedi soir, un repas copieux et convivial était offert, qui a permis aux joueurs de se retrouver et d'échanger les meilleurs moments de leur journée, puis pour clôturer la soirée, grâce aux nombreux partenaires de notre événement, le tirage de la tombola fût effectué.

En clôture de ce week-end, un vin d'honneur offert par la Mairie de Sougy fût apprécié par tous les joueurs ainsi que la S.T.A.N.

Si certaines personnes aimeraient essayer le temps d'une journée l'airsoft, n'hésitez pas à me contacter car nous proposons des journées découvertes, ou à nous retrouver sur le FB : stan airsoft.

Olivier ROGUE



Photos : www.lœildubert.eu

**MAÇONNERIE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RENOVATION**

AUTRES TRAVAUX :
BORDURES, DALLES GRAVILLONNÉES, RAMONAGE
EXTENSION D'ACTIVITE : TONTE, DEBROUSSAILLAGE,
TAILLE DE HAIES ...

**ENTREPRISE
Jean-François LENHARTOVA**

«Teinte» - 58300 SOUGY-SUR-LOIRE

 06.60.18.05.67

Entreprise BONDOUX Laurent



Plâtrerie - Peinture

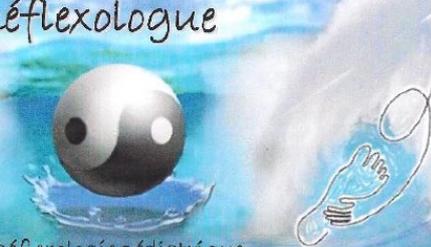
Isolation - Plaque de plâtre
Ravalement de façade - Papier peint
Revêtement de sols et murs

03.86.50.80.79
06.77.99.50.66

13, route de Teinte
58300 SOUGY/LOIRE
bondouxlaurent@neuf.fr

Christine LAVEVRE
Réflexologue

Plantaire
Faciale
Palmaire
Auriculaire



Réflexologie pédiatrique
39, route de Decize - 58300 Sougy sur Loire
☎ 06 72 52 77 96
✉ reflexosr_c.lavevre@yahoo.fr



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE JONDOT**

Pains, viennoiseries, gâteaux

Spécialités : Galettes aux griaudes,
aux noix, au bleu d'auvergne et au chèvre

Sur commande : pièces montées,
gâteaux d'anniversaire, occasions
particulières

44, route du Bourg
58300 Sougy-sur-Loire

Tél : 03.86.50.12.75

**La Halte
SOUGYCOISE**
RESTAURANT

9 route de Genève
58300 Sougy-sur-Loire

*Soirées
à thème*

Menu à partir
de
13€



Horaires
Du lundi au Vendredi
05h - 14h
17h30 - 21h
Samedi
9h-14h

LA MARMITE

BAR RESTAURANT MULTI SERVICES
Cuisine Traditionnelle Française



Parking - Terrasse

9, Route de Decize
Le Bourg
58300 Sougy-sur-Loire
☎ 03.86.25.53.81

*Ouvert le soir sur réservation
Fermé le lundi et mardi soir*

**CYBER
méca**

www.cyber-meca.fr

ENTREPRISE DE DECOUPE LASER
Travail sur Tôles Acier-Inox-Alu
Objets déco - Garde corps



ZI de teinte - 58300 Sougy-sur-Loire
Tél : 03.86.50.80.12 - Fax : 03.86.30.14.20
E-mail : cyber-meca@wanadoo.fr

*Vous êtes une entreprise ou un artisan de
Sougy-sur-Loire et vous souhaitez faire
paraître votre publicité :
contacter nous au 03.86.50.19.38.*

Prochain Flash en Octobre